

Procès verbal du conseil d'école n°2

Lundi 23 février à 18H00

Présents :

équipe enseignante : Béatrice Fréring-Mainsel, Lucy Seigne et Béatrice Fanget (directrice)

-mairie : Cédric Loubet (maire de Planfoy), Christine Brault (adjointe), François Coutenson (responsable service enfance)

-représentantes des parents d'élèves : Sophia Teixeira, Aude Monasse, Cloé Dumay, Sabrina Essertel-Roumeau, Marion Bonnissol, Anne Barbieri-Soulhiard

-DDEN : Martine Brunon

Excusés: M. Béal (Inspecteur de l'Education nationale), Cindy Viallon (PE), Jordan Chapelon (Titulaire Remplaçant rattaché à l'école), Annabelle Cluzel et Noël Giraud (élus municipaux)

Le conseil d'école s'ouvre sur les éléments de réponse apportés par François Coutenson aux deux questions relayées par les représentants de parents d'élèves de CP concernant le temps méridien:

-« *le rythme des récréations et le temps méridien* »: un temps de récréation (extérieur en fonction de la météo ou le cas échéant un temps de jeu à l'intérieur de la cantine) est organisé lorsque le temps de service le permet (en fonction des plats proposés).

Les agents travaillent en binôme et il y a désormais une rotation maternelle/élémentaire à chaque période.

Les élèves de CM1 et CM2 volontaires sont mis à contribution pour le service.

Suggestion: mettre à disposition des parents, en début d'année scolaire, un prospectus détaillé avec le déroulement précis du temps méridien (temps de trajet, lavage des mains, temps de repas...). Il est rappelé que les parents qui le souhaitent peuvent demander à François Coutenson d'assister au temps méridien. Il est à noter que plusieurs organisations ont été essayées par la mairie et qu'il y a des contraintes avec lesquelles il faut composer au mieux.

-« *des "menaces" sur les enfants de la part des dames de la cantine* »: François Coutenson précise que lorsque cela est nécessaire, il envoie un mail aux parents des enfants qui n'ont pas eu un comportement approprié. Il n'y a pas eu de menace dans ses propos qui ont été rapportés par des enfants de CP à leurs parents et non par l'élève concerné. Il s'agissait d'un avertissement.

Ce point a été éclairci en conseil d'école mais il aurait été judicieux de contacter directement François Coutenson pour échanger de vive voix avec lui à ce sujet. Il est demandé à l'avenir de s'adresser directement à la personne référente.

ECOLE

1. Sécurité

Bilan des exercices réglementaires

Exercices incendie lundi 22 septembre/ lundi 1er décembre (évacuation sous le préau côté gymnase): l'alerte a bien été audible dans les trois classes de l'école (ce qui n'avait pas été le cas lors du premier exercice).

Exercice PPMS alerte intrusion: lundi 17 novembre (mise à l'abri périscolaire) en présence du Major Porras (gendarmerie de St-Genest-Malifaux); un nouveau scénario a volontairement été retenu (intrusion par le portail du périscolaire).

Exercice PPMS risques majeurs: lundi 26 janvier (confinement dans les classes)

Les bilans des différents exercices sont déposés sur la plateforme académique Idéal.

A noter: les trois cornes de brume dysfonctionnent...lors du prochain conseil d'école, la perspective d'installer un boîtier qui centraliserait les trois alarmes pour les trois types d'exercices sera à nouveau évoquée.

Point « accidents scolaires »

Tout accident dans le cadre scolaire nécessite d'établir une déclaration d'accident scolaire qui est systématiquement envoyée à la circonscription Saint-Etienne Sud.

-7 avril 2025: accident en récréation (chute d'un élève sur un terrain défectueux-dalle-gravillons)

-1er juillet 2025: mauvaise réception d'un élève sur la cheville en récréation

-19 septembre 2025 accident impliquant deux élèves en récréation lors d'un jeu

-26 janvier 2026 contusion au bras pour un élève suite à une séance de judo

2. Retour chiffré sur les évaluations nationales du CP au CM2

Rappel des compétences priorisées au niveau départemental...

CP

- Manipuler les syllabes.
- Comprendre des mots.

- Ecrire des nombres entiers
- Résoudre des problèmes.

CE1

- Ecrire des syllabes.
- Comprendre des mots.

- Ecrire des nombres entiers
- Résoudre des problèmes.

CE2/CM

- Lire à voix haute un texte.
- Résoudre des problèmes.



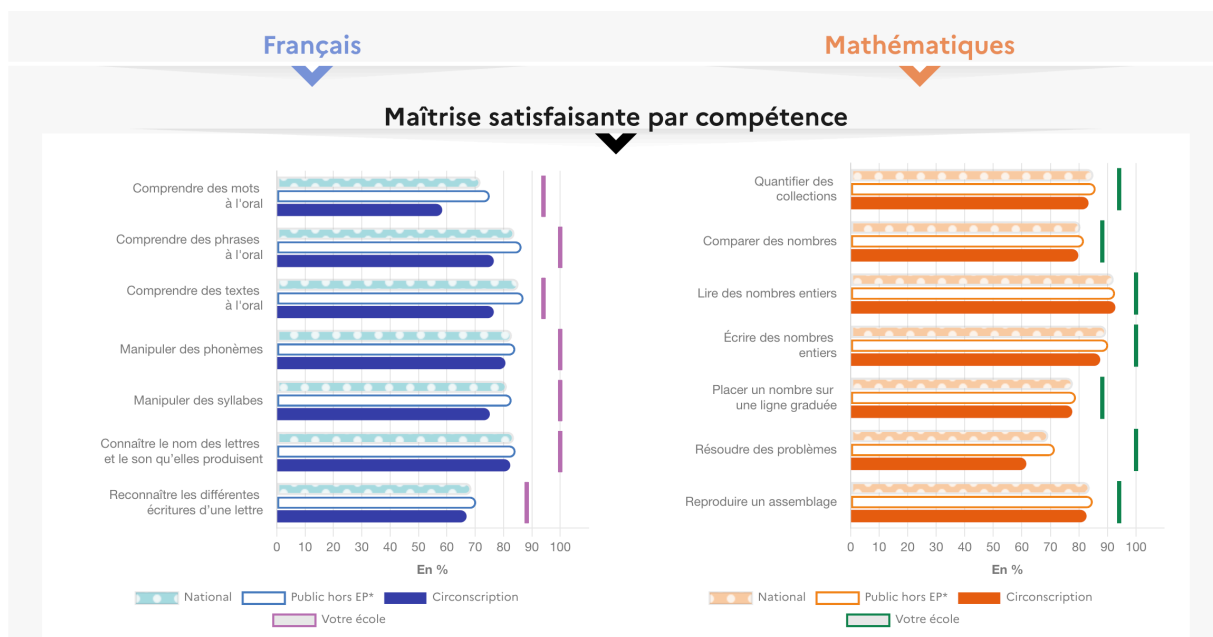
Evaluations nationales 2025 école Charles Exbrayat

Données Archipel (Application de restitution et de choix d'indicateurs de pilotage des écoles)

La directrice présente sous forme de diaporama les données suivantes qui correspondent aux résultats des évaluations nationales. Le positionnement de l'école est matérialisé par des traits verticaux violets en français et verts en mathématiques (par rapport à l'échelle nationale, aux écoles publiques hors éducation prioritaire et aux écoles de la circonscription).

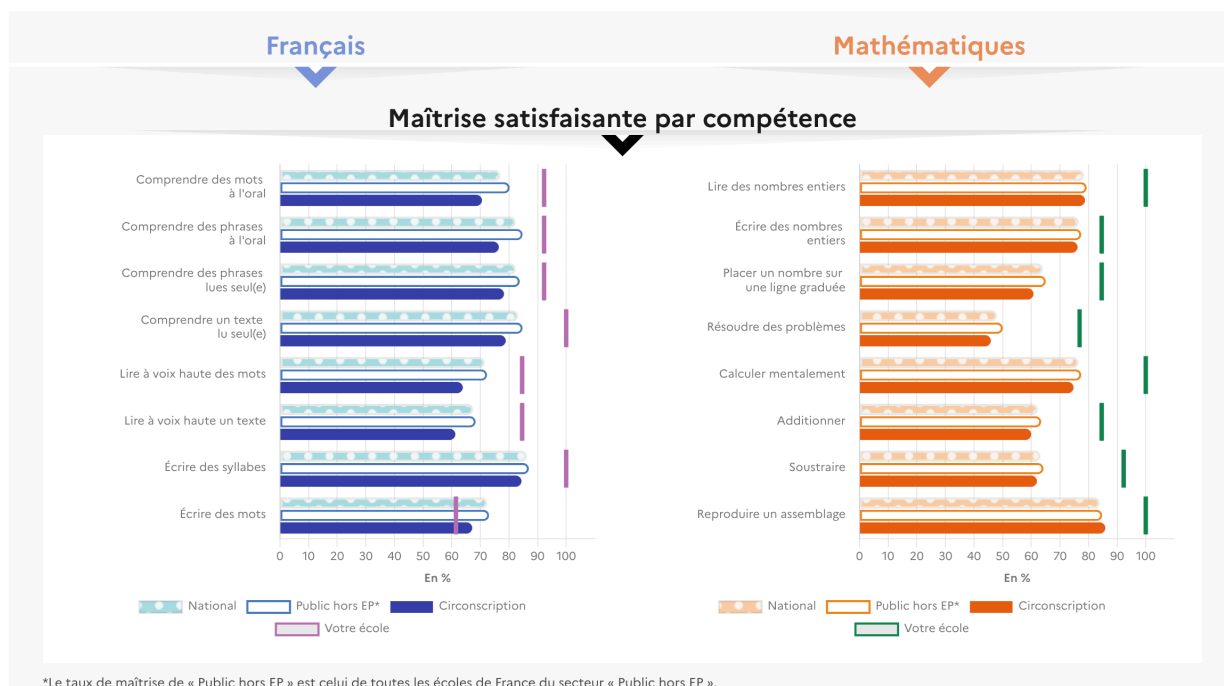
CP Évaluations nationales Repères 2025

Nombre d'élèves évalués : 17



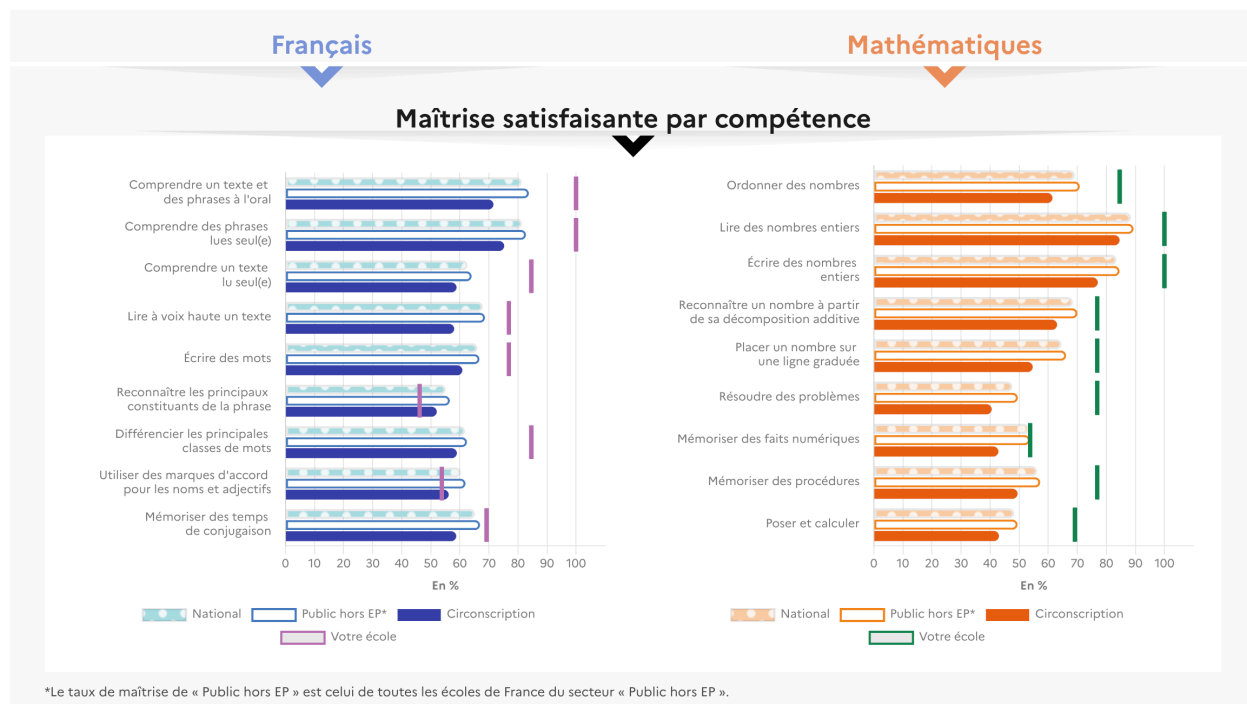
CE1 Évaluations nationales Repères 2025

Nombre d'élèves évalués : 13



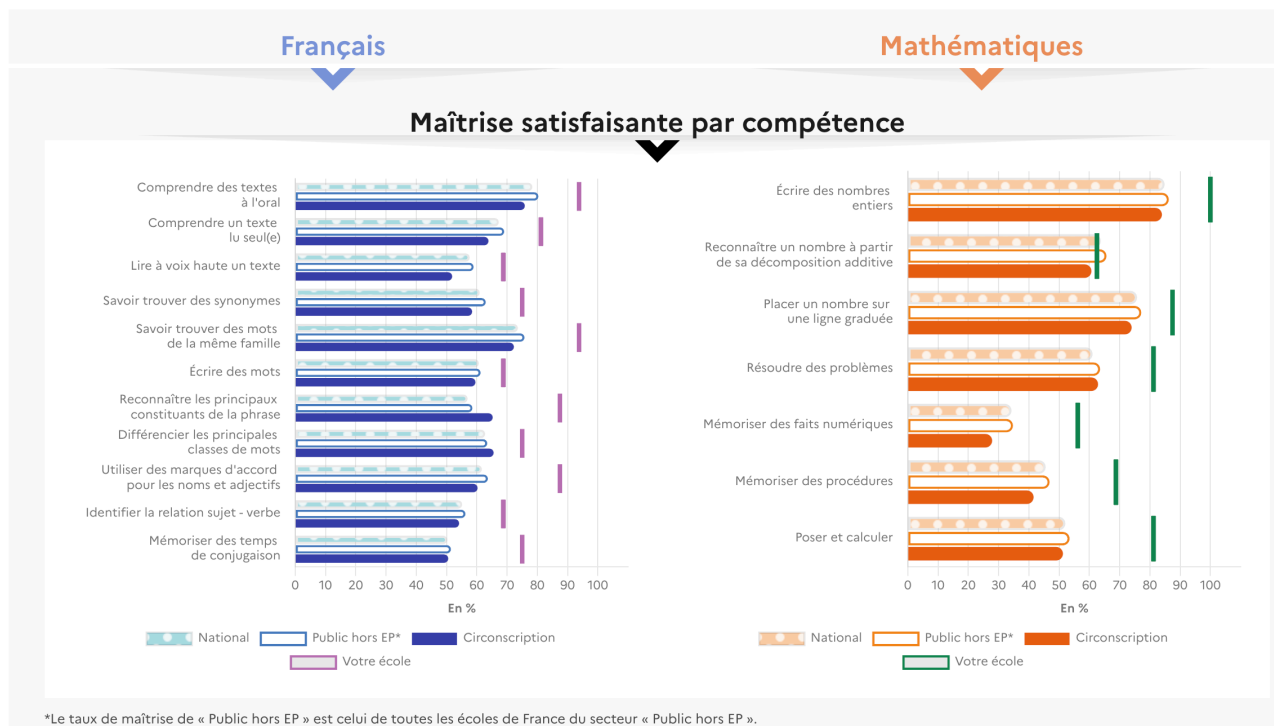
CE2 Évaluations nationales Repères 2025

Nombre d'élèves évalués : 13



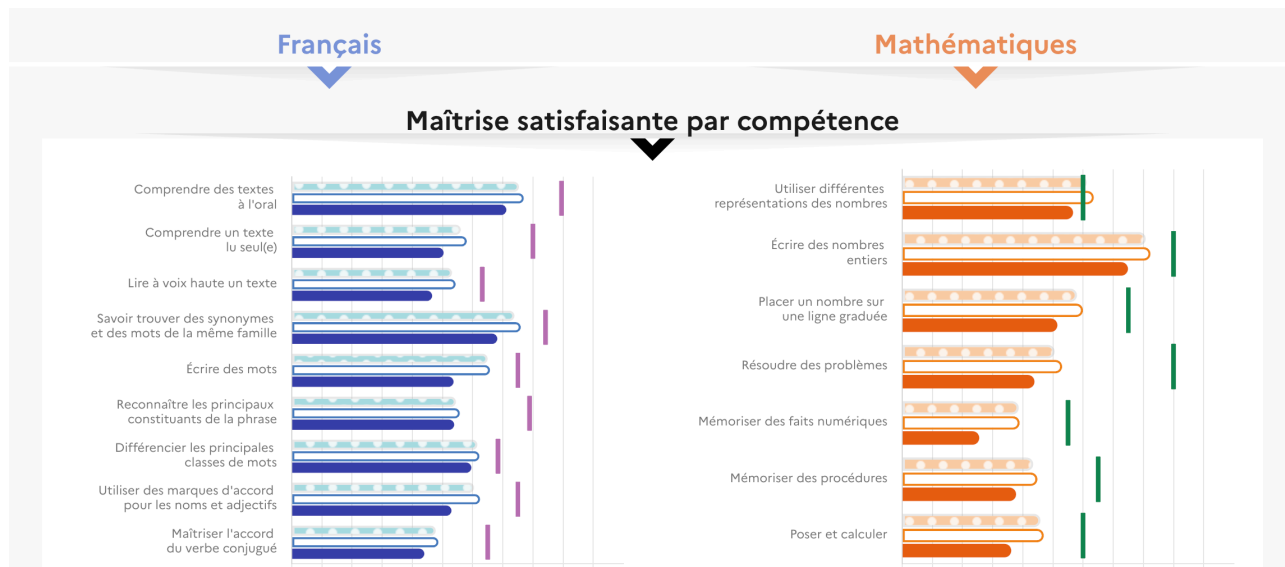
CM1 Évaluations nationales Repères 2025

Nombre d'élèves évalués : 16

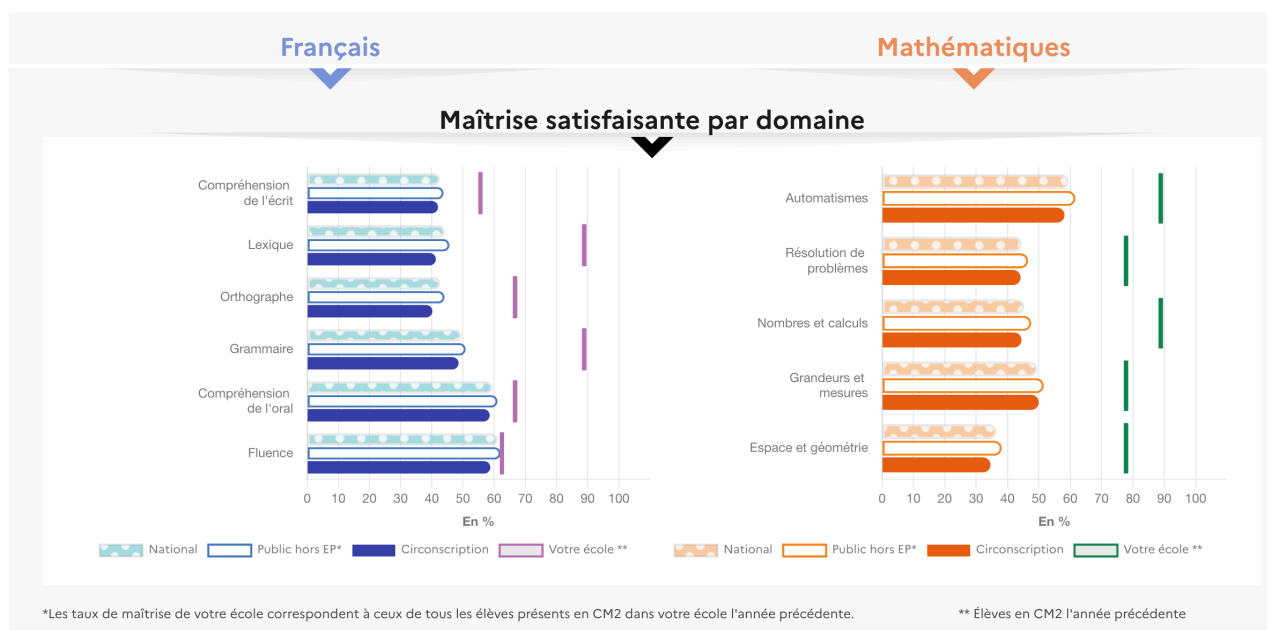


CM2 Évaluations nationales Repères 2025

Nombre d'élèves évalués : 20



6ème



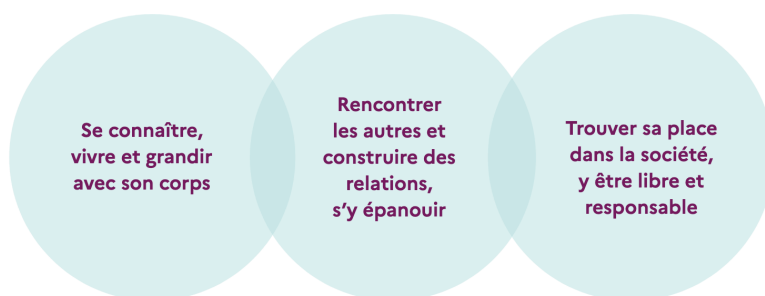
3. **Parcours citoyen: délégués et éco-délégués:** les éco-délégués sont des ambassadeurs de la transition écologique et du développement durable auprès des autres élèves, ils contribuent à leur sensibilisation et à leur mobilisation et proposent et mènent des projets concrets et participent activement à ces projets.

Voici les délégués et éco délégués élus dans chaque classe:

- CP Marilou Favasole et Esteban Mourier / CM1 Tom-Elie Taddei et Gabrielle Leberche
- CE1 Camille Liogier Dumay et Astrée Garel/ CE2 Robin Oviste Célurier et Eden Damart
- CM1-CM2 Anna Bonnard et Eloïs Sabadel / Rose Soulhiard et Naya Lounny Sayasane (éco déléguées)

4. Education à la Vie Affective et Relationnelle

L'Education à la Vie Affective et Relationnelle est mise en œuvre, pour chaque niveau, au travers d'au moins trois séances annuelles spécifiques obligatoires, mais aussi lors de temps d'apprentissages déployés à partir des autres enseignements. Le directeur soutient et organise la mise en oeuvre du programme qui repose sur trois axes communs à l'ensemble des niveaux.



Les équipes enseignantes responsables des cycles 2 et 3 apportent aux élèves des connaissances scientifiques plus précises sur leur corps et leurs émotions. Les élèves apprennent à identifier des adultes de confiance et ils découvrent également différents types de familles. À partir du cycle 3, étant donné les changements induits par la puberté et le passage progressif de l'enfance à l'adolescence, l'éducation à la vie affective et relationnelle apporte aux élèves les éléments de connaissance et de réflexion leur permettant d'appréhender de manière éclairée les changements qu'ils constatent et éprouvent, tant pour ce qui concerne leur propre corps que celui des autres. Cette éducation poursuit un objectif de prévention ; elle vise également à doter les élèves de compétences et de connaissances qui leur permettent de vivre leur vie affective et relationnelle de façon libre, responsable, respectueuse.

Le parcours EVAR a été balisé sur trois séances au niveau de l'école:

- vendredi 30 janvier (CM1-CM2: la puberté / CP les émotions et les sentiments/ CE1 égalités filles/garçons; stéréotypes, CE2: les droits des enfants)
- jeudi 5 mars
- jeudi 30 avril

CP	Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité.	Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.	Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
CE1	Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité.	Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.	Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.
CE2	Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.	Comprendre ce qu'est le consentement, les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus.	Connaître ses droits.
CM1	Connaître les changements de son corps.	Apprendre à développer des relations constructives	Promouvoir des relations égalitaires et positives ; comprendre
CM2	Connaître et comprendre les changements de son corps et celui des autres.	Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles.	Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'Internet.

5-Les sciences à l'honneur...

Avec l'école maternelle...

L'école maternelle propose aux élèves de l'école élémentaire une matinée d'expériences sur les sons:

- lundi 2 février: CP-CM1
- lundi 23 février: CE1-CE2
- lundi 2 mars: CM1-CM2

Les CP-CE1 accueillent les élèves de l'école maternelle pour leur proposer une matinée d'expériences sur l'eau le jeudi 26 février matin.

Dans le cadre de la liaison GS-CP, les GS viendront à l'école élémentaire pour préparer la fête des sciences du vendredi 29 mai aux dates suivantes: les jeudis 12, 19, 26 mars et le jeudi 2 avril.

Action commune avec l'école maternelle: « nettoyons la nature » le mardi 26 mai

Sciences CE2-CM1-CM2 dans le cadre d'un partenariat scientifique avec deux étudiants de Telecom Lucie Anguille et Loris Debray

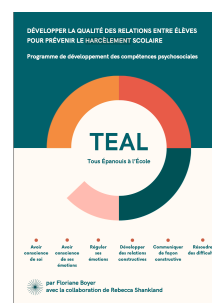
- Séance 1 : connaître les dangers de l'électricité, adopter les bons réflexes, savoir identifier un objet utilisant l'électricité
- Séance 2 : connaître les différentes sources d'énergie
- Séance 3 : savoir identifier un circuit en série et en parallèle, savoir dessiner un circuit simple, savoir construire un circuit simple, connaître les différentes propriétés des circuits en série et en parallèle
- Séance 4 : savoir identifier des matériaux conducteurs et non conducteurs
- Séances 5 et 6: réalisation d'un projet final

Les élèves ont effectué un quiz électrique. Ils ont établi une liste de questions et une liste de réponses (collées sur une boîte) sur deux colonnes différentes. À l'intérieur de la boîte, un circuit électrique a été construit. L'objectif était de relier une question et une réponse: la lampe s'allume lorsque la réponse est associée à la bonne question et reste éteinte sinon.

- Savoir construire un circuit électrique avec un objectif précis
- Utiliser les connaissances acquises pour créer un quiz
- Comprendre le fonctionnement d'un circuit modifiable
- Réaliser une boîte électrique fonctionnelle

Poursuite en fil rouge du projet de la graine à l'arbre impulsé par Bruno Reghem avec la germination

6-Programme Tous Epanouis A l'Ecole (TEAL) : développement des compétences psychosociales et prévention du harcèlement scolaire dans un contexte de classe EMILE (CM1-CM2)



Il s'agit d'un programme co construit par Floriane Boyer, Psychologue, thérapeute systémique, Doctorante, Laboratoire DIPHE, Université Lumière Lyon 2, Membre de l'Observatoire du Bien-Être à l'École et Rebecca Shankland, Professeure de psychologie du développement, responsable de l'Observatoire du Bien-être à l'École, Université Lumière Lyon 2, Membre du Groupe de Travail "Bien-être à l'École » du Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale.

Le programme TEAL - Tous Epanouis A L'école - a pour objectif de favoriser un environnement scolaire positif et propice au développement de relations de qualité entre les élèves, afin de prévenir le harcèlement scolaire. Le programme, destinée aux classes de cycle 3, s'inscrit dans une démarche globale de promotion du bien-être en milieu scolaire à travers le développement des compétences psychosociales essentielles pour lutter contre le harcèlement scolaire.

Mme Fanget avait été volontaire, il y a deux ans, pour participer à une recherche collaborative avec sa classe autour de la mise en oeuvre de ce programme.

C'est la déclinaison du programme TEAL dans le contexte de sa classe EMILE qui a suscité l'intérêt de Canopé.

Sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé est l'opérateur de la formation tout au long de la vie des enseignants et des acteurs de l'éducation.

Sur « Extra classe », des podcasts réalisés par Réseau Canopé, chaque semaine, la parole est donnée à des enseignants et enseignantes en maternelle, élémentaire, collège, lycée,

lycée pro, qui font vivre et évoluer l'école, pour la réussite des élèves et le bien-être de tous les membres de la communauté éducative...un partage d'expériences sur des thèmes variés (lutte contre le harcèlement, IA à l'école, bien-être des élèves, posture professionnelle, coéducation, éducation à la transition écologique et sociale, éducation aux médias et à l'information, motivation des élèves...Le podcast tourné le 26 février intégrera une série de podcasts intitulée « Les Énergies scolaires », où des acteurs de la communauté éducative apportent leur témoignage, partagent leur expérience dans des récits immersifs (durée : 7-8 minutes).

7-A vos agendas...

-le **vendredi 24 avril** à 17H30-18H00: chants et danses proposés par les élèves de l'école maternelle ; 18H15-19H00: des chants ayant pour fil conducteur les sciences présentés par les élèves de l'école élémentaire

-le **vendredi 29 mai** fête des sciences des écoles de Planfoy à 17H00

-le **vendredi 19 juin** fête de fin d'année des écoles de Planfoy

8-Questions parents relayées aux représentants des parents d'élèves en amont du conseil d'école

1. Le banc de l'amitié (deux parents CE1)

« Dans le compte rendu du premier conseil, il est mentionné qu'une réflexion autour d'un banc de l'amitié est en cours. L'intention, qui part d'un souci de bienveillance est saluée. Cela dit, quelques doutes subsistent : certains experts français de la prévention du harcèlement soulignent les limites de ce dispositif, notamment le risque de mettre une étiquette implicite à l'enfant de l'enfant ("je n'ai pas d'amis »). Il semble intéressant de prendre en compte cette dimension avant la mise en place ».

La directrice précise que c'est une idée qui a émergé lors de conseils de classe l'an dernier et qu'un projet réalisé autour d'un banc de l'amitié peint aux couleurs d'Elmer a fédéré l'ensemble des élèves de l'école primaire du Guizay. Ce projet avait d'ailleurs été mis en avant lors de d'un marché des connaissances dans le cadre d'une réunion des directeurs de la circonscription. Il semble important de veiller à la façon dont les élèves s'emparent du projet et se l'approprient et également de réfléchir à la transmission d'année en année auprès des nouveaux élèves.

2. Intervenants extérieurs (deux parents CE1)

« La question a été posée de savoir si pour les intervenants extérieurs des activités, il est bien demandé systématiquement un extrait de casier judiciaire ainsi qu'une attestation d'honorabilité. Ces documents sont-ils obligatoires dès lors qu'il y a un contact régulier avec des enfants ? »

Les assistants doivent fournir un extrait de casier judiciaire vierge à France Education International pour pouvoir exercer en France en tant qu'assistant de langue vivante étrangère. Sans ce document ils ne peuvent pas être affectés.

Concernant les autres intervenants, si l'intervenant est titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité, il est "réputé agréé" pour l'activité concernée. L'honorabilité fait partie des conditions qui fondent l'agrément, mais ce n'est pas au directeur de demander un casier judiciaire ni de mener lui-même la vérification : l'agrément relève de l'IA-DASEN, et la carte professionnelle s'inscrit dans un dispositif où l'État vérifie l'honorabilité (notamment via B2/FIJAISV). La carte professionnelle en cours de validité ou le cadre d'emploi dans une activité territoriale permet la validation automatique de l'agrément.

A noter: une enseignante est toujours présente auprès de l'intervenant qui n'est jamais seul dans un espace clos avec les élèves.

« La participation de personnels extérieurs à l'éducation nationale est un atout. Elle permet de compléter des offres pédagogiques de l'équipe enseignante. Tous les intervenants extérieurs qui apportent une contribution à l'éducation dans le cadre des activités obligatoires d'enseignement sont soumis à une autorisation du directeur d'école. »

3. Interventions EVAR (un parent CE1)

Où en est l'école concernant la mise en place des séances EVAR ? Si ce sujet est délicat et demande une formation qui n'est pas toujours dispensée à tous les enseignants, peut-être serait-il envisageable de faire appel à une association agréée par l'Éducation nationale ? (l'association "Colosse aux pieds d'argile", qui intervient dès le CP sur la prévention des violences sexuelles, a été nommée).

Cette année, l'équipe enseignante a fait le choix de construire et mener les séances EVAR sans intervention extérieure. Toute intervention d'une association nécessite d'être anticipée mais c'est tout à fait envisageable à l'avenir.

4. Sortie scolaire de fin d'année (un parent CE1)

« Une sortie scolaire de fin d'année est-elle envisagée ? »

Rien n'a été planifié à ce jour mais une sortie pédestre en nature pourra être organisée.

5. La question de la cotisation des activités « le choix de multiples projets/activités c'est bien mais la question se pose d'une concertation préalable sur le budget desdites activités » (un parent CP)

La directrice précise que les choix des projets pédagogiques relèvent exclusivement de la compétence de l'équipe enseignante. Chaque projet retenu nécessite la formalisation d'un projet pédagogique. Quant au coût des projets, il a bien été noté que les 39 euros demandés pour l'ensemble des projets par enfant (voir détails des projets et financement dans le procès verbal du premier conseil d'école) représentaient une somme jugée conséquente pour certaines familles. Pour information, la somme de 39 euros correspond à un financement à hauteur de 27 % du montant total des projets.

A noter: des projets pédagogiques sans aucun coût financier sont par ailleurs menés tout au long de l'année scolaire.

6-Protocole d'urgence pour soins immédiats aux élèves (un parent CP)

Il y a obligation désormais pour devenir professeur des écoles d'avoir l'attestation de formation aux premiers secours. L'équipe enseignante a cette attestation mais un recyclage serait toutefois nécessaire.

Un recyclage va être proposé aux deux agents municipaux qui ont déjà l'attestation de formation aux premiers secours. Un troisième agent l'aura très prochainement.

Pour les soins d'urgence, l'école ne dispose pas de protocole spécifique. Il existe un protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement (BO hors série n°1 du 6 janvier 2000).

En dehors de ce protocole, la seule référence est le guide des soins paru en janvier 2025.

Important: en dehors de tout problème médical attesté nécessitant la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé, il est important de relayer à l'équipe enseignante tout évènement inhabituel qui aurait pu se produire à plusieurs reprises afin qu'elle puisse disposer de tous les éléments pour agir en conséquence si nécessaire.



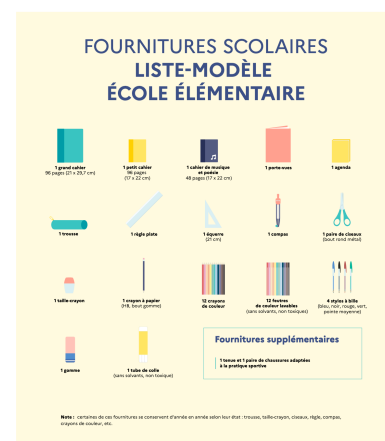
7.Les fournitures scolaires (le nombre de fournitures à acheter pour les enfants) (un parent CP)

Les trois priorités pour établir la liste des fournitures scolaires selon le ministère de l'Education nationale sont les suivantes:

- Un budget raisonnable pour toutes les familles
- Un cartable allégé
- Des produits triables et recyclables

La directrice présente la liste-modèle de fournitures scolaires proposée par le ministère de l'Education nationale (ci-contre). Elle précise que du CP au CM2, il y a un certain nombre de fournitures identiques qui sont demandées chaque année: elles n'ont pas vocation à être renouvelées chaque année. Les portes-vues et le classeur peuvent notamment être réutilisés d'année en année.

Les familles peuvent faire si besoin appel au CCAS qui peut prendre en charge certaines dépenses.



La directrice et son équipe sont disponibles pour apporter des éléments de réponse aux parents qui auraient des questions ou des inquiétudes particulières.

La relation école-familles ainsi que le lien de confiance entre l'équipe enseignante et les parents sont des leviers pour l'épanouissement et l'apprentissage des élèves.

MAIRIE

Bilan du mandat d'un point de vue scolaire et remerciements

Mme Brault dresse le bilan du mandat au regard de l'école: amélioration des toilettes, rénovation énergétique, passage aux LEDs, réfection des grillages, rehaussement du portail (dans un souci de sécurisation), abribus du Guizay, appel à projets numérique (i-pads, matériel nomade), financement du « savoir rouler » pour les CP-CE1 sur deux ans, aide financière à l'APE (le vide grenier du Vignolet a été un grand succès), nouvelle plateforme Parascol, changement prestataire de cantine (le contrat avec « Ethic Table » arrive à son terme en fin d'année scolaire), visite des tourbières.

M. Loubet et Mme Brault soulignent la qualité des projets menés par la directrice et son équipe pendant ces six années: un engagement actif au service de l'épanouissement et la réussite des élèves.

La directrice remercie chaleureusement la mairie pour les échanges fructueux, la réactivité et le soutien sans faille apporté tout au long de ces six années.

La séance est levée à 19H50.

Prochain conseil d'école: lundi 8 juin à 18H00